

## DÉCLARATION FNEC-FP-FO CTA DU 8 DÉCEMBRE 2017 Académie de Bordeaux

Monsieur Le Recteur,  
Mesdames & Messieurs les membres du CTA,

Lors du CTA du 8 novembre dernier, nous avons fait une déclaration liminaire complète qui nous a permis d'aborder tous les sujets, notamment ceux de la rentrée. Aujourd'hui, nous ne nous répèterons pas. Nous consacrerons donc notre déclaration, pour l'essentiel, à la réforme annoncée du baccalauréat et au « plan étudiants ».

### **Baccalauréat & « plan étudiants »**

Monsieur Le Ministre de l'Éducation Nationale semble être très pressé de réformer le Baccalauréat. En effet, dès le lundi 13 novembre dernier, une « concertation » a démarré et le Ministre a prévu que sa réforme se mettrait en place à la rentrée 2018. La présentation qui nous a été faite du projet est très inquiétante, puisqu'il s'agirait de supprimer les filières S, L et ES et d'étendre le contrôle continu en réduisant les épreuves finales à 4 disciplines. Conjugué au « Plan étudiants », qui prétend instaurer la sélection à l'Université en permettant à celle-ci de fixer, sur la base de critères notamment budgétaires, des capacités d'accueil maximales dans les formations de premier cycle, cette réforme ferait du baccalauréat un simple certificat de fin d'études maison et non plus un diplôme qualifiant national. Oui, il s'agirait-là de la consécration de l'autonomie des établissements, avec un lycée et un parcours à la carte, et un baccalauréat qui ne serait plus le premier grade universitaire. Pour la FNEC-FP FO, cela est inacceptable.

De plus, il est demandé aux professeurs principaux des classes de terminales de procéder à une première sélection avant l'entrée à l'université à l'aide de « fiches avenir ». Au-delà de la problématique importante de la surcharge de travail considérable que cela signifie, et ce, malgré la désignation d'un deuxième professeur principal pour certaines classes de terminales, la FNEC-FP-FO considère que le rôle du conseiller d'orientation, désormais psychologue de

l'Education Nationale, est marginalisé. Pour nous, il s'agit clairement de reporter une partie de la mission des COPsy sur les enseignants. Rappelons que leur nouvelle évaluation dans le cadre de PPCR comprend la compétence « accompagner les élèves dans leur parcours de formation ». La FNEC-FP-FO considère que les statuts particuliers sont ici remis en cause.

Soyons clairs, cette réforme, comme la plupart des réformes que nous avons eu à subir ces dernières années, a simplement une logique comptable. Oui, un candidat au baccalauréat coûtant 74 euros, alors qu'un candidat au DNB ne coûte que 3 euros, le gouvernement a compris l'intérêt que pouvait avoir le contrôle continu...

### **Personnels administratifs**

La FNEC-FP-FO, se saisit de ce CTA pour vous alerter, Monsieur Le Recteur, sur la dégradation inquiétante des conditions de travail des personnels administratifs de l'académie, et ce, à tous les niveaux : Rectorat, DSDEN, IEN de circonscription, EPLE, etc.

En effet, notre académie déficitaire en postes, doit faire face à une multiplication des tâches et à des dysfonctionnements importants de l'outil informatique. Il semble que certains personnels soient au bord de l'épuisement.

Pour la FNEC-FP-FO, il ne faut donc pas supprimer 200 postes comme cela est inscrit dans le budget 2018 de l'Education Nationale, mais il faut au contraire créer tous les postes nécessaires afin d'améliorer les conditions de travail des personnels.

### **Contrats aidés**

Nous avons appris que des contrats aidés étaient en cours d'attribution dans les différents départements. Par exemple, en Gironde, des EVS/AVS licenciés en septembre ont été réunis par Pôle Emploi et le GRETA le 21 novembre dernier. Au cours de cette réunion, il leur a été annoncé qu'une centaine de postes serait attribuée pour l'Education Nationale avec une prise de fonction début janvier 2018. Monsieur Le Recteur, qu'en est-il exactement ?

Nous vous remercions pour votre écoute.

Pour la FNEC-FP-FO  
**Béatrice Sarnac, Eric Mouchet,**  
**Marc Guyon, Philippe Roche**